

les Portes du Maine

Les Portes du Maine participent à différents projets sur les communes

Construction de 12 logements Sarthe Habitat à Ballon

Foyer hébergement ADAPEI (20 places pour les travailleurs handicapés) à Saint-Mars-sous-Ballon

La nouvelle salle de sports en cours de construction à Joué l'Abbé

Installation de 22 défibrillateurs sur le territoire

Ballon - Courcebœufs - La Guierche - Joué l'Abbé - Montbizot
Saint Jean d'Assé - Saint Mars sous Ballon - Souligné sous Ballon - Souillé - Teillé

Bulletin d'informations de la Communauté de Communes

Janvier 2014 n°35

Edito

Sommaire

Les derniers bulletins communautaires ont fait état des nombreuses actions menées par la communauté de communes : sauvetage et restructuration de la politique sociale, projet de maisons médicales, participation au financement d'une maison d'accueil pour travailleurs handicapés à Saint-Mars, mise en place et gestion de nombreux services, poursuite de notre politique en matière de logements sociaux, orientations en matière économique, avec, malgré la conjoncture, un résultat satisfaisant pour notre zone d'activités des Petites Forges de Joué l'Abbé desservie depuis décembre en très haut débit par fibre optique. Le remplissage de notre bâtiment BBC comprenant 4 ateliers et 5 bureaux nous laisse également penser que nous avons eu raison de faire ce choix de bâtiment innovant qui participe à l'image de marque de notre zone.
D'autres projets verront le jour avec notamment la construction d'une nouvelle gendarmerie à Ballon…

Par notre partenariat avec l'association du comice cantonal ou dans le prolongement de l'action entreprise par le Pays du Mans, nous avons également montré toute l'importance que nous attribuons au milieu agricole. Les agriculteurs, producteurs et transformateurs sont des acteurs clés de notre territoire périurbain sur les trois volets : économique, social et environnemental.

Mais il me paraît aussi important de souligner le travail effectué par vos élus communautaires au sein du Pays du Mans. On en parle très peu et pourtant, ils ont participé avec beaucoup d'assiduité et d'engagement aux différents thèmes de réflexion et à l'élaboration d'outils qui auront une incidence importante sur nos territoires.


Janny MERCIER
Président

Je pense notamment :
- au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) fixant le cadre dans lequel s'inscriront nos Plans locaux d'Urbanisme, notamment en matière de consommation d'espace, de densité de logements ou de développement économique…
- à la problématique des transports qui nous intéresse particulièrement puisque notre territoire est traversé par une voie ferroviaire comprenant trois gares et des axes routiers très fréquentés.
- à la structuration d'une filière de distribution de produits locaux.
- à la valorisation des richesses touristiques et économiques de nos territoires.

Contrairement aux idées reçues, j'ai le sentiment que ce mandat aura été le mandat de réflexion sur des projets particulièrement structurants qui auront des répercussions bénéfiques à plus ou moins long terme.
Nous venons d'ailleurs de donner notre accord à la constitution d'un pôle Métropolitain. Certaines problématiques (transport et santé par exemple) sont partagées et ne trouveront solution qu'en recherchant la cohérence sur un territoire élargi.
Merci aux techniciens communautaires et à ceux du Pays du Mans qui nous ont accompagnés efficacement dans nos tâches d'élus, à Madame Auber, comptable du trésor public qui, dans une période de profonde réforme fiscale nous a informés et conseillés avec beaucoup de disponibilité et de pédagogie.

Bonne année 2014.

Janny Mercier, Président

Élections de mars 2014 : les nouvelles règles

Les élections des conseillers municipaux et des conseillers communautaires auront lieu les **23 et 30 mars 2014.**

La loi électorale du 17 mai 2013 a modifié le nombre et la répartition des sièges au sein des conseils communautaires.

Communes	Nombre de conseillers communautaires	
	Jusqu'en mars 2014	Après mars 2014
Montbizot	2 titulaires + 2 suppléants pour chaque commune	3
St Jean		3
Ballon		3
Joué l'Abbé		3
Souligné		3
La Guierche		3
St Mars		2
Souillé		2
Courceboeufs		2
Teillé		2
TOTAL	40	26

À cette occasion, **les conseillers** de la Communauté de Communes seront élus, pour la première fois au **suffrage universel direct** pour les communes de plus de 1000 habitants.

La loi du 17 mai 2013 a également modifié les modalités d'élections des conseillers communautaires.

Communes de **- de 1 000 habitants**	Communes de **+ de 1 000 habitants**
- Les conseillers communautaires ne sont pas élus par les électeurs mais désignés dans l'ordre du tableau municipal, soit maire puis adjoints.	- Bulletins de vote comportant 2 listes : candidats au conseil municipal et candidats au conseil communautaire. - Pas de possibilité de panachage, ni de rature, ni d'ajout. - Conseillers communautaires élus par les électeurs en même temps que les conseillers municipaux.

Bulletin d'informations de la Communauté de communes des Portes du Maine

Imprimé à 4400 exemplaires

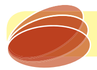
Directeur de la publication : M. Janny Mercier

Photos : CCPM, mairies et associations

Composition - impression :



72190 Saint-Pavace
02 43 82 72 00



Arrêt cardiaque et défibrillateurs

Formation

La communauté de communes va lancer une campagne d'information à la défibrillation.

Ces formations seront dispensées par les sapeurs-pompiers à compter du 20 janvier 2014. 10 sessions sont programmées. Elles concernent dans un premier temps les élus puis les bénévoles d'associations et encadrants sportifs, les agents communaux, les personnels scolaires. Des formations à destination du grand public sont prévues à partir de septembre 2014.



Conférence de presse

Début octobre 2013, la communauté de communes organisait une conférence de presse pour annoncer l'acquisition de défibrillateurs.

Ainsi, 22 appareils sont disponibles sur le territoire en cas d'urgence. Il s'agissait également de rencontrer et remercier nos financeurs : Conseil général de la Sarthe et Fondation CNP Assurances et nos partenaires techniques : SDIS, UDSP72 et SAMU.









3 nouvelles compétences : Maison médicale, Gendarmerie, Fibre optique

En 2013, la Communauté de Communes des Portes du Maine a délibéré pour de nouvelles compétences. Elles sont dénommées ainsi dans les statuts :

Article 8 : Développement économique

• Soutien à l'installation et au maintien de professionnels de santé, notamment par la réalisation de maisons médicales dans les conditions définies par l'art L 1511-8 du code Général des Collectivités territoriales.

Article 16 : Gendarmerie

• Acquisition foncière, construction et entretien de la caserne de gendarmerie qui sera implantée sur la commune de Ballon.

Article 17 : Aménagement numérique

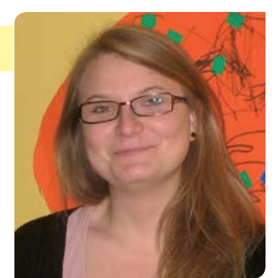
• Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques conformément à l'article L 1425.1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les statuts sont consultables en ligne sur notre site internet **http://www.cc-portesdumaine.fr/** ou au bureau de la Communauté de Communes des Portes du Maine à Ballon.



Recrutement

Cindy Lambert renforce l'équipe du Relais d'Assistantes Maternelles et Parentales.
Elle a rejoint l'équipe des services communautaires le 3 octobre dernier et travaillera en lien avec Marie Morvillers et Céline Bouffart en tant qu'animatrice du relais. Suite à une réorganisation de la structure petite enfance, elle est recrutée pour un an sur un poste à temps plein. D'origine sarthoise, Cindy est diplômée d'État d'Assistante de Service Social (DEASS) et de nombreux stages lui ont permis d'acquérir une grande expérience dans le domaine social. *Bienvenue à elle.*





Santé



Communautés de Communes des Portes du Maine et Rives de Sarthe : 2 maisons de santé pour un projet commun

Un pôle de santé est conçu comme le regroupement de plusieurs professions médicales ou paramédicales. Il constitue, dans la loi HPST* de juillet 2009, une réponse à l'évolution des besoins de la population et des modes d'exercice souhaités par de nombreux praticiens afin d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients par une véritable coordination des professionnels de santé entre eux.

Une démarche de concertation, accompagnée par le cabinet AYMARA, a permis d'aboutir fin juin 2013 à la définition d'une organisation multipolaire, compatible avec l'aspiration des professionnels de santé et le maintien d'une offre médicale de proximité.

Ce pôle de santé à vocation commune pour les deux territoires, prévoit :

- La réalisation de deux Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) s'appuyant :
  - l'une, sur la réhabilitation et l'extension du cabinet infirmier/kinésithérapeute/podologue de Ballon,
  - l'autre, sur la création d'une MSP et la valorisation du cabinet dentaire à Sainte-Jamme-sur-Sarthe ;
- un bilan d'étape à 3 ans après démarrage afin d'engager, des moyens permettant le maintien de points d'accès sous forme de cabinets d'appui, d'une part sur la polarité La Guierche/Joué-l'Abbé/Souillé et d'autre part sur les communes de La Bazoge et Neuville-sur-Sarthe.

**HPST : Hôpital, patients, santé et territoires*



Extension provisoire du cabinet médical de Ballon

Le conseil communautaire, dans l'attente de la mise en service des deux maisons de santé, a étudié avec les médecins généralistes de Ballon la possibilité d'augmenter dès à présent l'offre de soins. Grâce à la mise en place d'un bâtiment modulaire jouxtant le cabinet actuel, c'est un 4e cabinet médical qui est ouvert depuis le 1er novembre 2013.

Cette disposition permet temporairement d'accueillir un médecin supplémentaire* et de faire face à une patientèle plus nombreuse suite au départ en retraite des médecins de Saint-Jean-d'Assé et de Sainte-Jamme-sur-Sarthe. La CCPM s'est occupée de l'installation, de l'équipement. Le loyer est pris en charge par les médecins.

**actuellement 6 médecins exercent au cabinet de Ballon*





La maison de santé pluridisciplinaire de Ballon démarrera en 2014

Parallèlement au projet de santé, un travail de concertation entre élus et professionnels de santé sur la définition des besoins a été mené avec les programmistes Henriette Lindqvist et Bruno Escourolle pour aboutir à la définition du projet immobilier.

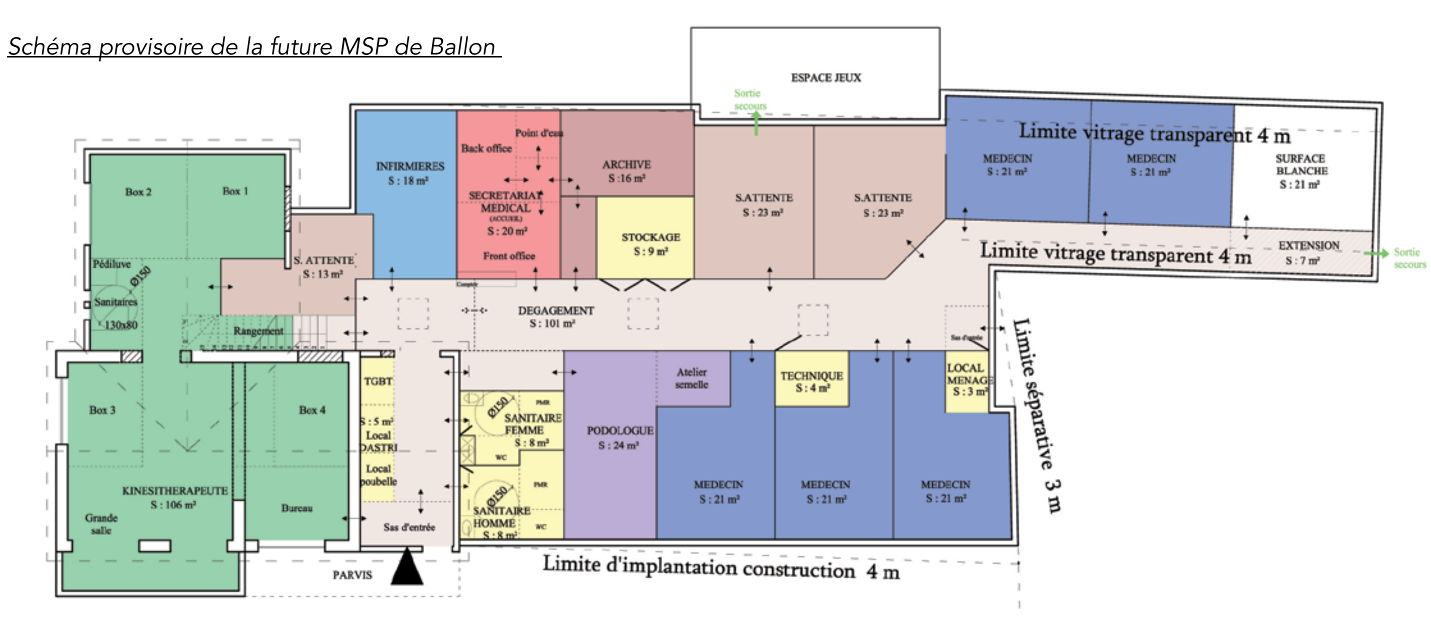
Lors de sa séance du 21 juin 2013, le conseil communautaire a validé le projet de santé élaboré par les professionnels de santé sur les territoires de la Communauté de Communes des Portes du Maine et de Rives de Sarthe.
Ce pôle de santé s'appuiera, dans un premier temps, sur la réalisation de 2 maisons de santé pluridisciplinaire : l'une à Ballon et l'autre à Sainte-Jamme-sur-Sarthe.

Le projet de santé est actuellement en cours d'instruction auprès de l'ARS (agence régionale de santé) et des différents ordres professionnels. Le projet immobilier est soumis à l'examen des différents financeurs associés au projet (Conseil Régional des Pays de la Loire et Conseil général de la Sarthe)

La CCPM vient de retenir Monsieur Nicolas Maurice, architecte du cabinet Atelier 2A et le bureau d'étude AIS ingénierie, pour assurer la maitrise d'œuvre du projet immobilier qui sera réalisé, en centre bourg de Ballon, à l'emplacement actuel du cabinet des infirmiers, kinésithérapeute et podologue. L'ensemble immobilier est en cours d'acquisition. Le coût de l'opération au stade de la programmation comprenant la réhabilitation de l'existant et une extension pour une surface totale de 550 m², s'élève à 1 080 000 € HT.



Schéma provisoire de la future MSP de Ballon





Cabinet d'appui de La Guierche

Le conseil communautaire a décidé de reporter dans le temps la réalisation d'un cabinet d'appui de médecine générale à La Guierche compte tenu des conditions exprimées par les médecins. Cette possibilité sera examinée à l'issue d'un délai d'observation de 3 ans de fonctionnement des MSP et en particulier de celle de Sainte Jamme.

Dans cette perspective, la CCPM a cependant décidé d'acheter une maison située 2, rue principale à la Guierche. Cet ensemble immobilier à usage d'activités tertiaires dans un premier temps pourra se transformer à terme en cabinet d'appui (surface de 265 m², coût prévisionnel achat + travaux : 600 000 € HT).





Économie

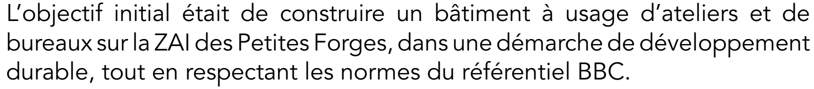


Le Bâtiment Basse Consommation, un an après son ouverture

Le bâtiment BBC a déjà un an ! Construit en juin 2012, il est situé sur la zone d'activités des Petites Forges à Joué-l'Abbé.



Historique



L'objectif initial était de construire un bâtiment à usage d'ateliers et de bureaux sur la ZAI des Petites Forges, dans une démarche de développement durable, tout en respectant les normes du référentiel BBC.
La Communauté de Communes des Portes du Maine a alors décidé de réaliser un bâtiment composé de quatre ateliers avec bureaux, d'un module central de 4 bureaux et d'un plateau tertiaire. Le tout représente une surface utile d'environ 890 m².
La collectivité s'était associée à l'architecte Patrick Malbois, de l'Atelier Bleu d'Archi.



Un Bâtiment Basse Consommation producteur d'énergie

Le bâtiment est équipé de plus de 250 m² de panneaux photovoltaïques. En un an, la production d'électricité représente la consommation de 6 foyers de 4 personnes hors chauffage.

la route de la création

La Route de la création® 2014

Animer votre territoire avec un événement médiatique dédié à l'entrepreneuriat

Le 20 février 2014

Salle Polyvalente de Joué L'Abbé

Partenaire 2014 déjà engagé

Conseil général Sarthe

CARREFOUR ENTREPRISE SARTHE



Le bâtiment BBC accueille aujourd'hui 3 entreprises

De la Terre à l'Assiette



Installé depuis octobre 2012, ce marché de producteurs locaux a depuis changé de président. Christophe David a remplacé Nathalie Cadeau.

Rencontre avec Christophe DAVID,
Président de « De la Terre à l'Assiette 72 »

Pouvez-vous nous rappeler en quelques mots ce qu'est « De La Terre à l'Assiette 72 » ?
De la Terre à l'Assiette 72 est une association regroupant plusieurs producteurs locaux qui vont bien au-delà du territoire des Portes du Maine. Nous vendons à la fois des produits bios et des produits issus de l'agriculture conventionnelle. Nous avons décidé de nous rassembler en association afin d'améliorer la transparence et la communication entre producteurs.

Vous êtes président de l'association depuis peu. Quels sont les différents projets pour les années à venir ?
Suite au départ de Mme Nathalie Cadeau, c'est tout naturellement que je me suis proposé pour prendre la suite du travail effectué.
Trois producteurs nous ont rejoints dernièrement :
- ***l'EARL des Peupliers à La Bazoge -Céline Chevalier- (fromages) ;***
- ***Maryline et Jean Philippe Royer de Bonnétable (yaourts) ;***
- ***« Le Pis qui chante » (Olivier Lebert) de Villaines-sous-Lucé (fromages).***

Nous nous attelons à intégrer de nouveaux producteurs pour assurer la pérennité de l'association. L'objectif principal pour les prochaines années étant d'étoffer notre gamme de produits.
Nous comptons développer notre visibilité auprès de notre clientèle et souhaitons davantage nous faire connaître et ce, au-delà du territoire des Portes du Maine.

Quel bilan faites-vous de votre installation dans le bâtiment BBC depuis un an ?
Notre bilan est plus que positif malgré une conjoncture économique délicate. Nous avons su faire évoluer notre gamme de produits en rassemblant plus de producteurs. Depuis un an, notre gamme de produits en matière de charcuterie a évolué de manière significative (pâté, tripes, boudins blancs,…). Nous proposons aussi des produits laitiers.
Depuis le 1er octobre, « Les délices de la Ferme » nous ont rejoints et proposent de nouveaux produits comme de la bière, du vinaigre ou encore du cidre.



Votre clientèle a-t-elle évolué depuis un an ?
Bien sûr. Nous avons d'ailleurs pu fidéliser 70% de notre clientèle grâce à la diversité de nos produits. Aujourd'hui, nous pensons que notre clientèle se situe sur un rayon de 20 kilomètres, autour de notre point de vente.

Horaires d'ouverture du magasin :
Le vendredi de 15h à 19h30
et le samedi en continu de 9h30 à 17h15.

Auditimmo

Spécialisée dans le diagnostic énergétique et installée depuis 2003 sur la commune d'Arnage, l'entreprise a souhaité bénéficier d'installations neuves et de qualité en devenant locataire d'un bureau du bâtiment BBC. Elle s'y est installée depuis novembre 2013.

Rencontre avec Bruno PIOGER, diagnostiqueur immobilier



Parlez-nous de votre activité :

Je travaille seul et je réalise tous les diagnostics liés à la vente d'une maison : gaz, électricité, ERNT, plomb, Loi Carrez, amiante, DPE avec mention… Également, je peux apporter du conseil par téléphone aux particuliers et aux entreprises en matière d'économie d'énergie.

Pour quelles raisons êtes-vous installés sur cette zone ?

J'avais réalisé auparavant le diagnostic de ce propre bâtiment BBC et je l'ai trouvé très agréable et clair… De plus, je souhaitais à ce moment-là séparer mon lieu de travail de mon lieu d'habitation.

Quels sont vos projets ?

Je travaille sur tout le département et en m'installant à Joué l'Abbé, je souhaite développer mon activité auprès d'une clientèle locale.

Contact :
AUDITIMMO
M. Bruno PIOGER,
diagnostiqueur immobilier
ZAI Les Portes du Maine – Bâtiment BBC
Tel/Fax : 02 43 47 12 88
Port : 06 03 19 32 77
email : auditimmo@wanadoo.fr

Hervé Thermique

Se développer avec des moyens humains et logistiques pour répondre à une demande de plus en plus forte.

Filiale du groupe Hervé, spécialisée dans le génie climatique en industrie, la société Hervé Thermique s'est installée dans le bâtiment BBC en décembre 2012. Elle compte à ce jour 18 employés, dont 2 qui ont été recrutés depuis son arrivée sur la zone d'activités des Petites Forges. La société souhaite recruter un autre chef de travaux pour répondre à la demande croissante de clientèle.
Hervé Thermique envisage de s'agrandir en louant un atelier supplémentaire du bâtiment BBC.



Projet d'installation d'Atlantic Métal

La société a déposé auprès de la Direction Départementale des Territoires un permis de construire. Le dossier est actuellement en cours d'instruction. Le projet présenté est conforme au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Joué L'Abbé, ainsi qu'au règlement de la zone d'activités des Petites Forges.
L'instruction du projet suit son cours. Une enquête publique sera lancée dans le courant du premier trimestre 2014.





Vous êtes intéressés par un bureau, un atelier du bâtiment BBC, ou du terrain sur la zone ?

Vous pouvez contacter dès à présent :
Nicolas Maudet,
Chargé de mission développement local
Communauté de Communes des Portes du Maine
Maison de l'Intercommunalité
72290 Ballon
Téléphone au 02 43 27 37 20
Mail : nicolas.maudet@cc-portesdumaine.fr

Très haut débit : la fibre optique sur la zone



La fibre optique, c'est quoi ?

La fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin, permettant la transmission de données avec un débit dix fois plus rapide (jusqu'à 100Mbit) qu'avec l'ADSL (fil de téléphone).

Quel est son intérêt ?

La qualité des services de télécommunication constitue « le troisième critère d'implantation des entreprises sur le territoire » (selon l'étude annuelle du cabinet Wakeman et Cushfield).
Les entreprises (ou les particuliers) peuvent utiliser tous les services (téléphone, TV, Internet) en même temps sans avoir de problèmes de réception. On passe ainsi du Haut Débit (HD) au Très Haut Débit (THD).

Où en sont les travaux sur le territoire des Portes du Maine ?

La Communauté de Communes des Portes du Maine est compétente pour « établir et exploiter les infrastructures ainsi que les réseaux de communications électroniques ».

Elle a ainsi entrepris des travaux à partir de novembre 2013 pour mettre en place la fibre optique, via l'opérateur SARTEL, sur la Zone d'Activités des Petites Forges à Joué-l'Abbé. L'investissement pour la collectivité est de 55 000 €. Les entreprises raccordées bénéficient ainsi depuis décembre 2013 du très haut débit.



Environnement



Payer vos factures par internet grâce à TIPI*



TIPI : Titres Payables par Internet



Un moyen de paiement adapté à la vie quotidienne, sûr, facile et rapide.
Le paiement en ligne par carte bancaire vous permet de régler vos factures émises par la communauté de communes (ordures ménagères, assainissement, loyers, etc.) de façon sécurisée, depuis n'importe quel ordinateur et quand vous le souhaitez puisque le service est disponible 7j/7 et 24h/24.
Les factures concernées par ce système de paiement sont la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, les loyers de la communauté de communes et la redevance d'assainissement non collectif.

Le mode d'emploi est simple.
Il suffit de vous munir de la facture que vous venez de recevoir de la communauté de communes, tous les renseignements nécessaires au paiement y figurent.

1 : connectez-vous à l'adresse internet indiquée soit ***www.tipi.budget.gouv.fr*** ou via le site de la communauté de communes ***cc-portesdumaine.fr*** rubrique paiement en ligne.
2 : saisissez les renseignements demandés soit l'identifiant collectivité puis la référence
3 : vérifiez et validez les informations affichées à l'écran
4 : vous êtes alors orientés vers la page de paiement sécurisée pour saisir les coordonnées de votre carte bancaire
5 : validez, vous recevrez alors dans votre messagerie électronique une confirmation de votre paiement.



Redevances ordures ménagères : pas de hausse en 2014

Foyer 1 personne	83.50 €	Gîtes de groupes (+15 pers)	270.00 €
Foyer 2 personnes	118.50 €	Chambres d'hôtes et gîtes familiaux	168.50 €
Foyer 3 personnes	148.50 €	Terrains de loisirs équipés d'une HLL*	100.00 €
Foyer 4 personnes	168.50 €	Terrains de loisirs non équipés d'une HLL*	60.00 €
Foyer 5 personnes et plus	183.50 €	Établissements exceptionnels	431.50 €
Résidences secondaires	118.50 €	Campings / par emplacement	7.50 €
Commerçants et artisans cat 1 (Prod°≤250L hebdo)	220.00 €	Maisons de retraite / par lit	9.00 €
Commerçants et artisans cat 2 (Prod°>250L hebdo)	270.00 €	Collèges / par enfant	2.95 €
Tertiaire	200.00 €	Communes / par habitant	2.00 €

**HLL: habitation légère de loisirs*

Coût des sacs supplémentaires :
le rouleau de 20 sacs de 30 L : 10 €
le rouleau de 20 sacs de 50 L : 15 €



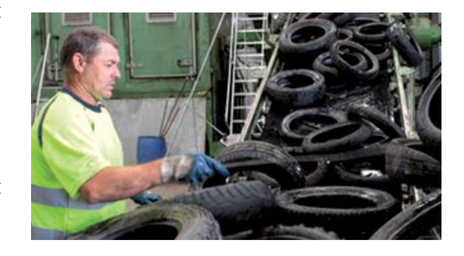
Redevances Assainissement non collectif (SPANC)

Visite pour les installations neuves : 90 €
Visite pour les ventes immobilières : 90 €
Visite de bon fonctionnement (tous les 6 ans) : 70 €



Collecte des pneus : nouveau service proposé au printemps 2014

La Communauté de communes met en place une collecte des pneus à destination des particuliers.
Le nombre de pneus est limité à 4 par foyer. La collecte se déroulera du **14 au 19 avril 2014** à la déchetterie de Montbizot (jours et horaires habituels).



Collecte des piquants/coupants en 2014

Retour aux jours et horaires d'ouverture de la déchetterie

Du 7 au 12 avril
Du 7 au 12 juillet
Du 6 au 11 octobre



Modification de la collecte des ordures ménagères en raison des jours fériés 2014

En cas de jours fériés, vous devez décaler d'une journée le ramassage des ordures ménagères. Pour connaitre les modifications, vous pouvez les consulter sur notre site internet https://www.cc-portesdumaine.fr/

Nous vous informerons également sur Le Maine Libre et Ouest France.





La mise en service d'un nouveau centre de tri permet de collecter les papiers/cartons avec les emballages plastiques.

Désormais, l'ancien conteneur bleu (emballages cartons/papiers) est supprimé.
Il s'agit d'une simplification du geste de tri pour les habitants.



Collecte des textiles : mise en place de nouvelles bornes depuis le 7 janvier 2014

Depuis le 7 janvier, des bornes textiles sont installées sur Joué-l'Abbé, Souligné-sous-Ballon, Courcebœufs, Saint-Jean-d'Assé. Les bornes sont installées sur les points de tri sélectif.
Rappel des consignes pour déposer dans les bornes :
Vous pouvez déposer :

- Tous les vêtements homme, femme et enfant (tous textiles, cuirs, fourrures)
- Le linge de maison et d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux…)
- Chaussures et maroquineries (sacs à main, portefeuilles…).

Attention : les vêtements doivent être déposés dans des sacs plastiques de moins de 100 litres bien fermés.

N'oubliez pas : les Ateliers ESTIM à Montbizot (face à la déchetterie) restent ouverts pour accueillir vos vêtements en bon état. Destinés à la revente, ils permettent d'alimenter la friperie.



Horaires :
Du lundi après-midi au vendredi matin 9h-12h et 13h-17h45.
Une borne textile est accessible 24h/24.



Environnement



Actions PLPD*

*Programme Local de Prévention de Déchets

Dans le cadre du programme de prévention des déchets qui vise à réduire de 7% nos déchets en 5 ans, la Communauté de Communes en partenariat avec le Pays du Mans a organisé de nombreuses animations sur le territoire en 2013.



Bar à eau sur les sentiers gourmands à Courcebœufs.



Atelier réparation de vélo avec les foyers jeunes.



Stand compostage et jardinage au naturel à la fête du Pommé de Joué-l'Abbé.



Atelier patines dans le cadre de la semaine du développement durable.



Stand compostage au marché de St Mars s/s Ballon



Bar à eau au festival des Garennes de Souligné-sous-Ballon.



Bar à eau et stand compostage au comice agricole de Montbizot

D'autres ateliers seront programmés sur 2014 : ateliers fabrication de produits ménagers, atelier patine, atelier fabrication d'objets en carton, réunion compostage, n'hésitez pas à demander le programme…

contact : nicolas.letourmy@cc-portesdumaine.fr ou sur le site internet



Social - Jeunesse





Clin d'œil : les Pays-Bas

Mercredi 19 février en partenariat avec la Maison de l'Europe – Europe Direct un temps fort animé par différentes interventions dédiées à la culture néerlandaise.

Au programme :

16h-17h à la bibliothèque de Ballon, venez écouter les contes hollandais de Carry Vallejo.

17h-19h30 à la Grange à Ballon (rue de Lansac Ouest), avec l'ambiance des cafés Brun typiquement hollandais.

Plusieurs ateliers seront proposés : du chant néerlandais, du karaoké, une animation sur les Polders, une exposition sur le Pays avec un quizz sur l'exposition, des contes néerlandais et dégustation de produits du pays….

Samedi 22 février 13h30 - 18h : visite d'une fromagerie de Gouda à Ecommoy.

Inscription/renseignements : 02 43 27 36 77







Retour sur Festi'Maine à Courceboeufs : une étape réussie

Festi'Maine, projet réalisé en partenariat avec le Service « Petite Enfance » de la CCPM, a investi la commune de Courcebœufs le samedi 12 octobre 2013.

130 personnes ont participé aux différentes animations programmées :

- **Les petits cinés du Maine** (courts-métrages)
- **Des jeux en bois** (grands et petits) et des **jeux de sociétés** en libre accès
- **Concert**
- **Animation « maquillage et sculpture de ballons »** pilotée par des jeunes du Centre Social
- **Atelier culinaire autour du « chocolat »**
- **Goûter en famille**
- **Spectacle « les phénomènes »** de la compagnie Tétrofort pour clôturer cette journée.

Festi'Maine propose ainsi des temps conviviaux à travers des thématiques complémentaires placées sous le signe du jeu, du partage et de la découverte : il y en a pour tous les âges et tous les goûts.

Au Pays du Môme – Festival Jeune public en Pays du Mans

Festival Pays du Môme 2014

Spectacle « Mayako », jeudi 10 avril 2014 à 18h, salle des fêtes de Ballon.

Dans le cadre du Festival « Pays du Môme » initié par le Pays du Mans, la Communauté de Communes des Portes du Maine nous a confié dès 2011 l'organisation de spectacles « scolaires » et Tout Publics diffusés sur notre territoire.

« Mayako » entremêle images, mouvements, chants et musiques à travers un voyage poétique pour une comédienne, deux ombrelles, quatre caisses en bois, cinq poupées russes et quelques autres accessoires.

Tarifs : 5 € adultes et 3,5 € enfants (spectacle pour les enfants à partir de 6 ans).

Réservation des places : Malika Suhard ou Mélanie Champion

Tél. : 02 43 27 36 77





Social - Jeunesse





Bien vivre ensemble

Il s'agit d'un nouveau projet visant à favoriser les **« échanges de savoirs et de connaissances »** entre les habitants d'un même territoire. **Plusieurs actions sont programmées :**

Photos d'Hier et d'Aujourd'hui
Pour partager et travailler avec des supports, ainsi que des techniques photographiques, d'hier et d'aujourd'hui.

Dis Mamie, c'était comment avant ?
Il s'agit de mettre en scène des témoignages racontant une vie quotidienne et ses composantes, aussi diverses soient-elles (modes vestimentaires, recettes de cuisine, musiques, rapports aux loisirs, etc.).

Astuces et Savoir-faire
Seront abordés des astuces et savoir-faire tels que le jardinage (légumes fleurs, traitements, …), la cuisine, l'entretien de la maison, le bricolage (maison, mécanique, …), le bien-être / la beauté.

Dans nos Villages
Une première balade sera organisée sur le sentier d'interprétation de Montbizot. Cette thématique permettra à différentes générations de découvrir autrement, voire redécouvrir, nos villages et leurs histoires.

Forme et santé
Pour vous aider à devenir acteur de votre santé, des ateliers vous seront proposés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Sarthe - CPAM (animations « Yoga du rire » et « Avoir bon dos ») et la Mutualité Sociale Agricole (animations « Bien vieillir »).

Vous souhaitez vous informer sur le projet, vous y inscrire ou contribuer à sa mise en œuvre en proposant d'y apporter vos connaissances, mémoires, supports (photographies, livres, documents historiques divers, autres...) ou toutes autres contributions : **merci de contacter madame Elisabeth Saenger, Coordinatrice Tout Public.**

Évolution du secteur Jeunesse et enquêtes à venir auprès des habitants

Une enquête sera menée durant le 1er trimestre 2014 à travers des questionnaires qui seront diffusés aux habitants, collégiens et adhérents de notre association. L'objectif est de proposer des animations jeunesse actualisées répondant au plus près des attentes de nos habitants et plus particulièrement des 11-18 ans.

Contact : David LEBERT, Coordinateur Jeunesse.



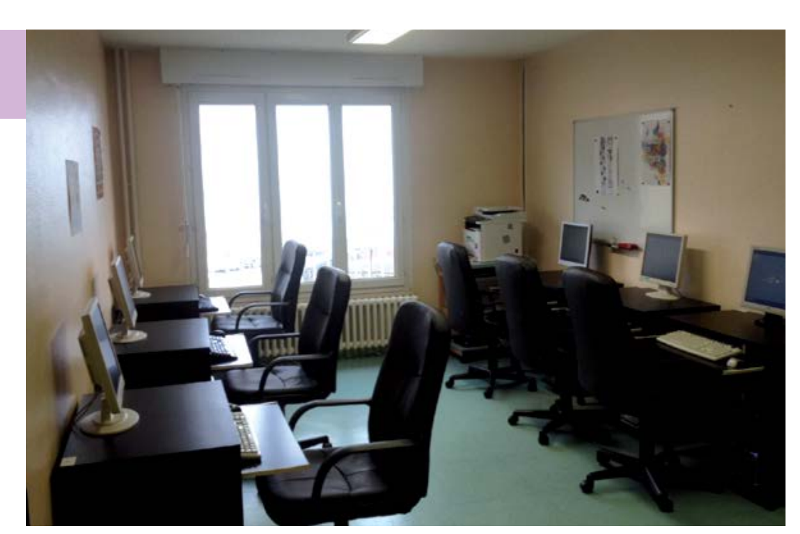
Ateliers « accompagnement à la scolarité »

En partenariat avec les services de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe et l'appui de nos bénévoles, nous avons initié depuis novembre 2013 des ateliers d'accompagnement à la scolarité rayonnant en direction d'enfants scolarisés en CP, voire CE1.
Des animations ludiques « pour partir à la découverte, autrement, de la langue française », sont ainsi proposées les mercredis après-midi à Ballon et Saint-Jean-d'Assé.
Contact : Mélanie Champion,
Référente Famille de notre association.



Une salle informatique connectée à internet pour les habitants

Nous vous proposons au siège de notre association, une salle équipée de six postes informatiques en libre accès, dotés d'outils bureautiques et connectés à internet.
Pour y accéder et utiliser ce service, rien de plus facile : il suffit d'adhérer à notre association et de s'engager à respecter la charte des utilisateurs réalisée à cet effet.
Ce service vous est proposé aux horaires d'ouverture habituels.





Contact : Maison des Projets – Espace François Mitterrand – 72290 BALLON – Tél : 02 43 27 36 77



Logements locatifs

La Communauté de Communes des Portes du Maine dispose actuellement de 6 logements (2 T3, 2 T1 et 2 T2) à louer sur les communes de Courcebœufs, Teillé et Saint-Mars-sous-Ballon.





COURCEBŒUFS

Localisation : 1 rue des Tuileries
72290 Courcebœufs
Montant du loyer principal : 248,13 €
Description : T1 bis, rez de chaussée
Cuisine, séjour, 1 chambre, salle de bain, wc.
Surface habitable : 27,83 m²
Chauffage électrique.



SAINT MARS SOUS BALLON

Localisation : 10 rue du Général Leclerc
72290 St-Mars-sous-Ballon
Description : T1 au rez de chaussée
Montant du loyer principal : 184 €
Entrée, séjour avec kitchenette, salle de bain, wc
Surface habitable : 21,64 m²
Cave : 6,74 m²
Chauffage électrique. Collectif : l'entrée

Description : T2 au rez de chaussée
Montant du loyer principal : 443.53 €
Entrée, cuisine - séjour, chambre, salle de bain, wc
Surface habitable : 45,38 m².
Cave : 14,53 m²
Chauffage électrique.

COURCEBŒUFS

Localisation : 8 rue des Tuileries
72290 Courcebœufs
Montant du loyer principal : 167,10 €
Description : T1 bis, étage.
Cuisine - Séjour, 1 chambre, salle de bain, wc
Surface habitable : 33,61 m² à 1,80 m.
Au sol 39,92 m²
Chauffage électrique
Collectif : local d'entrée et terrain.



TEILLÉ

Localisation : 6 route de Montbizot
72290 Teillé
Description : T3, 1er étage
Montant du loyer principal : 467,61 €
Entrée, cuisine, séjour, 2 chambres, salle de bain, wc, cellier.
Surface habitable : 81,80 m²
Chauffage électrique





Description : T3, rez de chaussée
Montant du loyer principal : 442, 08 €
Entrée, cuisine, séjour, rangement, dégagement, 2 chambres, salle de bain, wc, cellier.
Surface habitable : 72,00 m²
Chauffage électrique.



Communauté de Communes des Portes du Maine
Maison de l'intercommunalité - Espace François Mitterrand
BP 40020 - 72290 BALLON
Tél. : 02 43 27 37 20 - Fax : 02 43 27 30 00
ccpm.ballon@wanadoo.fr - www.cc-portesdumaine.fr

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au mercredi :
9h-12h • 14h-17h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi :
9h-12h • 14h-16h



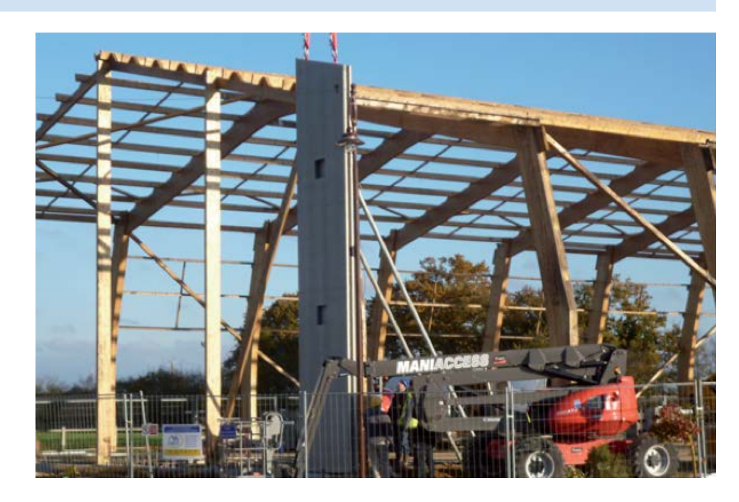
Infos communales



Joué-l'Abbé

Joué-l'Abbé qui est en plein essor démographique (+ 25% en 10 ans), doit en partie son attractivité à la richesse de sa vie associative. Le travail effectué par ses bénévoles, notamment au niveau des jeunes, est remarquable. Les associations sont des vecteurs d'intégration, d'affirmation de soi, d'épanouissement, favorisant également le lien social.
Notre salle des sports, première salle du canton mise en service en 1987, devait pour des raisons de sécurité et de confort être réhabilitée. Sa fréquentation et son utilisation intercommunale en font une infrastructure désormais indispensable à l'ensemble du territoire communautaire.
Les élus communautaires ont décidé de verser un fonds de concours de 150 000 €.
Après une longue et pénible pêche aux subventions, les travaux ont commencé avec une mise en service espérée en septembre 2014.

Quelques chiffres :
Montant des travaux TTC : 2 079 024,40 €.
Montant des subventions : 1 222 613,00 €.
Sur 13 entreprises retenues, 10 sont sarthoises.
Ce bâtiment de conception innovante (basse consommation énergétique, récupération des eaux de pluie, chaudière à granulés bois avec complément énergie solaire…), permettra d'améliorer très sensiblement le confort des pratiques actuelles et de développer d'autres activités.



Merci à tous ceux qui ont largement contribué à cette issue favorable (État, Région, Conseil Général, Ministres des sports, Députés, Conseiller général, Maires, présidents d'associations, Comités sportifs et bien sûr la Communauté de Communes des Portes du Maine ainsi que l'équipe d'ingénierie du Pays du Mans).



Teillé

La gare a son parking…
Après de nombreuses démarches pour acquérir le terrain et obtenir les subventions nécessaires à sa réalisation, la gare possède enfin son parking. Trois semaines de travaux ont été nécessaires à son aménagement pour un coût total de 86 084 € financé à 80 % par le Conseil Régional, l'État et la Communauté de Communes des Portes du Maine.





Saint-Jean-d'Assé



À Saint Jean d'Assé, au cœur du village…
La première tranche des travaux des constructions du lotissement « La Bretonnière » a débuté courant 2013. Douze parcelles ont déjà trouvé acquéreurs à ce jour.



Souligné-sous-Ballon

Souligné a son site internet
Avec ce site internet, notre commune est désormais dotée d'un outil de communication convivial, facile d'utilisation où chacun pourra trouver l'info qu'il recherche.
Vous découvrez « l'arbre ». Il trouve son origine dans les tilleuls que l'on retrouve dans notre village : place de l'église, cour de l'école, terrain de la salle des fêtes. On peut aussi voir dans l'arbre plusieurs notions : le repère, la protection, le repos. Et cet arbre est en mouvement, symbolisant le dynamisme et le développement. Ces notions correspondent bien à l'image que l'on souhaite donner à notre village.
souligne-sous-ballon.fr





Ballon

SIVOM Ballon – Saint-Mars – Lucé – Congé : les nouveaux rythmes scolaires

En mars 2013, le comité syndical du S.I.V.O.M. a voté la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2013

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) se déroulent pendant la pause méridienne (entre 12h et 14h, avant ou après la cantine, et le mercredi de 11h à 12h.

Les TAP sont assurés par le SIVOM. Ils ne sont pas obligatoires (il faut s'inscrire à la mairie de Ballon) et sont gratuits.

Ont été mis en place plusieurs ateliers : dessin et peinture, arts plastiques, travaux manuels, échecs, activités sportives, jeux de société et apprentissage de la langue des signes.

Ces ateliers sont encadrés par des personnels diplômés, au nombre de 9, du SIVOM ou embauchés à cette occasion et auxquels viennent s'adjoindre des bénévoles.

Le coût résiduel par enfant, à la charge du SIVOM, s'élève à 35 € (étant déduites les aides de l'Etat et de la Caisse d'Allocations Familiales).

Par jour, 190 enfants sont inscrits aux « TAP » et 150 le mercredi.

Pour accompagner les familles, le SIVOM a accepté, après enquête, d'ouvrir un service de cantine le mercredi de 12h à 13h.



La Guierche-Souillé



Les nouveaux ponts relient les deux communes.

Après de nombreuses années de service, les ponts entre Souillé et La Guierche ont été détruits afin de mieux renaître.

Les ouvrages sont situés sur la CD 148 et permettent le franchissement de la rivière « Sarthe ». Ils ont été construits en 1883. Après de multiples interventions d'entretien, le Conseil Général a décidé de remplacer les tabliers existants.

L'objectif était d'élargir la chaussée à voie unique et la création d'un large trottoir pour la sécurité des piétons.



Montbizot



Aménagement de sécurité près de la gare

La gare SNCF est située en agglomération à l'extrémité du centre bourg le long de la RD 38 et connaît une bonne fréquentation. Le problème résidait dans le fait qu'il n'y avait pas de trottoirs et la sécurité des différents usagers n'était pas garantie.

L'objectif était de créer des trottoirs respectant la réglementation de l'accessibilité handicapés

Travaux réalisés :

- création de voies sécurisées pour les piétons ;
- rétrécissement de la départementale où la vitesse excessive était souvent un problème ;
- renforcement de l'éclairage public ;
- plantation de haies basses et amélioration de l'image de l'entrée d'agglomération.

Montant global des travaux : 105 864,75 € TTC. La commune a perçu une aide financière au titre des amendes de police de 11 415 € et la somme de 16 389,98 € au titre du FCTVA.

Dans la continuité de cet aménagement, la commune étudie le projet d'une extension du parking actuel avec une halte TER. Ceci pourrait se faire avec l'aide de la communauté de communes des Portes du Maine et du Pays du Mans.



Tourisme - Animations





Office de Tourisme

Un site internet relooké :

www.tourisme-ballon.fr





Instauration de la taxe de séjour sur le territoire communautaire au 1er janvier 2014

La Communauté de Communes des Portes du Maine a décidé de mettre en place la taxe de séjour sur son territoire (délibération du conseil communautaire du 24 septembre 2013). Elle sera mise en application au 1er janvier 2014.

Qui doit la payer ?

Cette taxe est payée par toutes personnes séjournant dans des hébergements touristiques du territoire (gîte rural, chambres d'hôtes, hôtel, gîte de groupe, camping), et non le logeur.

Comment est elle calculée ?

Le montant de la taxe de séjour est fixé en fonction du nombre de personnes, de la durée du séjour et de la catégorie de l'hébergement touristique.

Quel est son intérêt ?

Cette taxe sera affectée exclusivement aux dépenses destinées à financer des actions touristiques : signalétique, animations…

Catégories de logement	Tarifs votés	Taxe additionnelle 10% perception Conseil Général de la Sarthe	À percevoir par le propriétaire :
Hôtel, résidences et meublés 3*,4* et + ou dont le prix de la nuitée est supérieur à 100 € (2 pers.)	0,80 € par jour et par pers.	0,08 € par jour et par personne	0,88 € par jour et par personne
Hôtel, résidences et meublés 1* à 2* ou dont le prix de la nuitée est supérieur à 25 € (2 pers.)	0,50 € par jour et par pers.	0,05 € par jour et par personne	0,55 € par jour et par personne
Hôtel, résidences et meublés classés sans * ou dont le prix de la nuitée est inférieur à 25 € (2pers.)	0,30 € par jour et par pers.	0,03 € par jour et par personne	0,33 € par jour et par personne
Terrains de campings, terrains de caravanages, hébergements de plein air, gîtes de groupe	0,20 € par jour et par pers	0,02 € par jour et par personne	0,22 € par jour et par personne

Modification des statuts

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2013, les statuts associatifs de l'office de tourisme ont changé. Les communes de Courcemont et de Beaufay ayant été rattachées à l'Office de Tourisme Maine 301 à Bonnétable, l'office de tourisme n'est plus cantonal. Il devient Office de Tourisme des Portes du Maine et de Sainte-Jamme-sur-Sarthe et regroupe les 10 communes de la Communauté de Communes des Portes du Maine et la commune de Sainte-Jamme-sur-Sarthe.



Agenda 2014

Dimanche 2 février :
- 15h : spectacle avec le Théâtre du Haut Maine, salle des fêtes de Saint-Jean-d'Assé en partenariat avec des associations locales.

Dimanche 20 et lundi 21 avril :
- Peintres dans le bocage, peintres en herbe et rencontres culturelles, Saint-Jean-d'Assé.

Samedi 17 mai :
- orchidées et petites bêtes du coteau de Ballon en partenariat avec la commune de Ballon et le Conservatoire d'Espaces Naturels et Sarthois (CENS).

Samedi 14 juin :
- Sentiers Gourmands à Teillé.

Mercredi 9 juillet et mercredi 20 août :
- journées côté ville/ côté campagne.

Dimanche 21 septembre :
- activités équestres dans le cadre de la journée nationale du cheval en partenariat avec l'association Rando, Nature, Galops de Courceboeufs.

Rejoignez-nous sur
www.facebook.com/otballon



Office de Tourisme du Canton de Ballon
36, rue du Général Leclerc - 72290 Ballon
Tél. : 02 43 27 35 30
otballon@wanadoo.fr
Ouvert du mardi au vendredi de 14h à 17h30
Mercredi 10h-12h30 / 14h-17h30

www.imprimerie-numeriscann.fr - IMPRIM'VERT - Saint-Pavace - 02 43 82 72 00